



numéro

8

JUIN 2011

Ville de
LE BARP

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Edito de Madame le Maire

Dans ce numéro qui inaugure traditionnellement le début de l'été et des festivités, l'équipe municipale et moi-même avons le plaisir de vous annoncer que le projet d'aménagement du centre bourg est en passe de devenir réalité.

Attendu par vous tous, l'équipe municipale a œuvré pour faire de ce projet la priorité 2011.

Dans un souci de concertation, des propositions ont été faites aux différents représentants des Barpais afin que chacun puisse en valider le contenu.

Ainsi, le schéma d'aménagement avec ses futures réalisations vous a été présenté lors de la dernière réunion publique.

Une première tranche de travaux est programmée pour la fin de l'année 2011, avec notamment l'aménagement de la salle et de la place du Val de l'Eyre.

Toutefois, si notre volonté est de faire du centre bourg un véritable lieu de rencontres, dynamique, moderne, nous veillerons à ce que notre village ne perde pas son âme, et qu'il puisse conserver l'ensemble de ses valeurs, et de sa culture rurale.

Au-delà des mots qui n'auraient pût être que de vaines formules, il y a la volonté forte d'offrir une vraie réponse à des attentes réelles.

Ensuite, dans le respect de nos engagements, nous poursuivons cette année encore nos efforts d'entretien de tous nos bâtiments communaux, afin de préserver le patrimoine des Barpais (église, écoles, pavillon du Val de Leyre, Bateau Lyre).

Enfin, l'une des autres priorités de mon équipe municipale consiste à remettre en état la voirie vieillissante de notre commune, qui est une demande légitime de tous les Barpais, soit une dépense de 656.000 euros.



Et pour conclure, si l'aménagement du centre-bourg reste la grande réalisation de notre mandature, nous allons nous efforcer de la mener à son terme, tout en respectant notre politique de désendettement de la commune.

Avant de vous souhaiter à tous un très bel été, je tiens à remercier chaleureusement le milieu associatif et l'ensemble des bénévoles qui donnent si généreusement de leur temps pour l'animation de notre commune.

Je salue l'investissement de mon équipe municipale, qui œuvre à mes côtés pour que nous honorions nos engagements.

Je remercie enfin tous les services municipaux pour le travail effectué et leur implication, encadrés par la Directrice Générale.

Et en cette période estivale, je souhaite à tous les Barpais un très bel été et de bonnes vacances.

Avec notamment au programme de notre commune, de nombreuses animations qui vous permettront de vivre de joyeux moments dans la bonne humeur et la convivialité !

Profitez donc bien de ces moments festifs à l'approche de cet été que je souhaite très agréable à tous les administrés et à leurs familles.

Christiane DORNON

Sommaire

- Pages 1-2
Réalisations
- Pages 3-5
Finances
- Pages 6-8
Enfance jeunesse
- Page 9-10
Affaires sociales
- Pages 11-12
Actualités Municipales
- Page 13-16
Associations
- Page 17
Tribune libre

Site officiel de votre commune :
www.ville-le-barp.fr

Mairie

37 avenue des Pyrénées - 31114 LE BARP
Tél. 05 57 71 90 90 - Fax 05 57 71 90 99
mairie@ville-le-barp.fr

Ouverture

Lun, Mar, Mer, Jeu : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h30
Vend : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00
Sam : 9h00 - 11h30

Réalisations

Réaménagement...

Le centre bourg... un projet en phase de devenir réalité...

L'étude d'urbanisme qui avait été lancée pour la réalisation du schéma d'aménagement du centre bourg est terminée. Une réunion publique a eu lieu fin juin afin de le présenter aux Barpais.

Les orientations :

Ce schéma est constitué d'un plan d'aménagement sur lequel figure la zone concernée. Il s'agit en fait de la partie où se situent aujourd'hui les commerces et la salle du Val de l'Eyre, ainsi que l'ancien Super U (en phase d'être démoli).

L'aménagement de cette zone tel qu'il est imaginé pour favoriser le commerce de proximité, prévoit la mise en place de commerces complémentaires (banque, pressing, poissonnerie...), mais aussi l'installation d'une petite surface, ceci dans la perspective de redynamiser le centre et d'amener de la variété commerciale.

D'autre part, la municipalité projette la construction d'une résidence de personnes âgées, qui se situerait à l'arrière de la partie haute de la galerie.

Toutefois, aucun logement ne sera construit

au centre bourg, mais plutôt en zone arrière et périphérique.

Une première tranche de travaux est programmée pour la fin de l'année 2011, avec notamment la salle du Val de l'Eyre et la place du Val de l'Eyre.

Une seconde tranche de travaux prévue fin d'année 2012, concernera le foncier actuel de l'ancien Super U.

A cet emplacement devrait être implanté un bâtiment multifonctionnel regroupant la poste, des commerces et différents services. A cet effet l'éventuel déplacement de la mairie est en cours d'étude. Ceci afin de générer un flux supplémentaire.

L'objectif de la commune étant de réaliser l'ensemble des aménagements évoqués ci-dessus d'ici la fin de l'année 2013.

Concrètement aujourd'hui où en est-on ?

Alors que le schéma d'aménagement a été finalisé, les démarches se poursuivent en parallèle sur le terrain.

La mairie négocie avec certains propriétaires impactés par le projet le rachat de parcelles. Les permis de démolir du Super U et de la

parcelle appartenant à la mairie ont été déposés et accordés.

Les travaux de démolition sont prévus courant septembre.

Dans le même temps, le comité « centre bourg » se réunit régulièrement, constitué d'un certain nombre de Barpais, représentants des habitants et associations, ainsi que d'élus municipaux.

Ils donnent un avis concerté et consultatif sur l'évolution du projet.

En parallèle, la commission d'urbanisme intervient selon ses attributions, et l'architecte statue selon les prérogatives.

En l'occurrence, c'est le cabinet Baggio, d'architectes urbanistes de Bordeaux, qui a été désigné pour réaliser le schéma d'aménagement.

Un cabinet de maîtrise d'œuvre sera ensuite nommé pour l'aménagement de la place du Val de l'Eyre et de la voirie, ainsi qu'un nouvel architecte pour la salle du Val de l'Eyre. En conclusion, une enveloppe budgétaire d'un million 520.000 euros sera allouée à l'aménagement du centre bourg pour l'année 2011.

La petite gazette barpaisse

La librairie de la place du Val de l'Eyre s'est offert une seconde naissance.

Baptisée « **La petite gazette Barpaisse** », elle fait de nouveau le bonheur des Barpais, mais elle permet aussi à ses nouveaux propriétaires d'accéder à un vieux rêve.

Domi et André Dagos se sont portés acquéreurs du commerce avec la ferme attention de lui redonner vie, et permettre ainsi aux habitants de retrouver le plaisir de la lecture. Domi qui a exercé durant 20 ans comme employée dans ce même secteur d'activité, réalise l'un de ses souhaits les plus chers, celui de posséder son propre commerce. « *Et même si c'est une activité prenante, je suis très heureuse et puis le travail maintient en forme* », témoigne Domi.

« La petite gazette Barpaisse » fait office de librairie, dépôt presse, papeterie, commerce de cadeaux et gains de loterie, et également de dépôt de pressing.

Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30

le samedi et le dimanche de 8h à 12h30

ainsi que le mardi, mercredi, vendredi et samedi après-midi de 15h à 19h30

Tél. : 05 56 78 94 05



Domi et André Dagos, heureux propriétaires de "La petite gazette barpaisse"

Une Banque au BARP



La nouvelle agence du Crédit Agricole est ouverte du mardi au samedi.

Un nouveau visage mais la même âme !

Le projet d'aménagement du centre bourg vient d'être présenté aux Barpais en réunion publique. Le point avec Christiane Dornon, maire de la commune.



Que pouvez-vous nous dire sur l'avancement du projet du centre bourg ?

A ce jour, l'acquisition foncière du Super U et la dépollution du site ont été réalisés.

Les architectes ont travaillé en amont sur la réalisation d'un schéma d'aménagement. Des propositions ont été faites aux différents représentants des habitants, des commerçants et des associations de la commune avant d'être validées.

Et c'est ainsi que nous allons rentrer dans la première phase de réalisation du projet, avec pour commencer, l'aménagement de la place et de la salle du Val de l'Eyre.

Et c'est ainsi que nous allons rentrer dans la première phase de réalisation du projet, avec pour commencer, l'aménagement de la place et de la salle du Val de l'Eyre.

A cette étape du projet alors que les choses sont amorcées, qu'est-ce que cela vous inspire ?

Je suis heureuse que les choses puissent prendre forme parce que ce projet me tient vraiment à cœur. Mais je souhaite avant tout que cette réalisation puisse permettre au Barp de trouver son identité, et surtout que tous les Barpais s'y retrouvent.

Si notre volonté est de faire du centre bourg un véritable lieu de rencontres, dynamique, moderne en développant notamment le commerce de proximité, nous tenons aussi à ce que notre village ne perde pas son âme, qu'il puisse conserver l'ensemble de ses valeurs, et de sa culture rurale.

C'est aussi la grande réalisation de notre mandature. Nous allons donc nous efforcer de la mener à son terme, tout en respectant notre politique de désendettement de la commune.

Quelle est l'autre révélation faite aux Barpais au sujet de l'avancement du projet ?

L'autre révélation c'est l'annonce de l'éventuel déplacement des services administratifs dans la zone du centre bourg. Ce déplacement fait l'objet d'une étude aussi bien financière que technique et c'est à l'appui de celle-ci que la décision sera prise. Nous devons aussi penser à l'avenir, à nos jeunes.

Et si comme les prévisions l'annoncent, la population du Barp est amenée à doubler d'ici 2030, la nécessité de créer un véritable cœur de village, harmonieux et fonctionnel est incontournable.

Notre but n'est pas de bouleverser les mentalités, mais de nous projeter sur le long terme, d'avancer avec notre époque et de nous adapter au changement.



Les grandes orientations budgétaires

La priorité 2011 reste le remboursement de la dette, puisque la ville est sous réseau de surveillance de la Chambre Régionale des Comptes depuis plusieurs années.

La volonté de la municipalité est d'assainir sa situation comptable afin de retrouver une sérénité financière avant la fin du mandat, ce qui permettra d'appréhender l'avenir de la commune avec beaucoup plus de sérénité. C'est ainsi que début 2011, un peu moins de 2 millions d'euros ont été utilisés pour alléger la dette, qui reste malgré tout de 4 millions d'euros (60% au dessus de la moyenne régionale). Parallèlement à ce travail de fond, c'est une vigilance au quotidien de la gestion des deniers communaux qui s'organise autour des services et de leur fonctionnement.

« Pour 2011, nos efforts vont se concentrer sur l'état de nos voiries, ainsi que sur l'aménagement du centre bourg initié en 2010. En continuité des grands travaux de rénovation réalisés dans nos écoles et nos bâtiments communaux depuis 3 ans, une dernière phase de travaux de peinture sera entamée cet été, permettant ainsi de réaliser des économies d'échelle », témoigne **Franck Kerlau**, adjoint au maire en charge du budget.



Il répond à nos questions concernant les différents budgets qui régissent l'administration de la commune.

1) Quelle est la définition d'un budget de fonctionnement ?

Le budget de fonctionnement c'est la partie de l'iceberg qui n'est pas visible et qui n'offre aucune marge de manœuvre.

Il regroupe les postes de dépenses garantissant le bon fonctionnement des services et la gestion quotidienne de la commune (personnel, éclairage public, alimentation et activités scolaires, entretien et réparation, frais financiers...) mais aussi les ressources qui équilibrent notre budget (fiscalité, dotation, services...).

On constate d'une part des charges incompressibles qui augmentent chaque année (personnel) et d'autre part, une stagnation des dotations de l'Etat entraînant, ainsi, une diminution de nos ressources (moins 25.000 euros de la CAF cette année).

2) De quelle manière parvenez-vous à faire des économies ?

Nous nous sommes astreints à une vigilance quotidienne de nos dépenses liées au fonctionnement sous toutes ses formes : Nos contrats de maintenance renégociés

annuellement.

Une gestion des stocks informatisée pour un contrôle et un suivi rigoureux.

Un regroupement des commandes vers quelques fournisseurs pour négocier les tarifs. Le changement des menuiseries dans nos écoles et à la mairie pour alléger notre facture de chauffage, en plus du confort procuré.

Le remplacement du matériel obsolète et vieillissant (véhicule, équipement...) très coûteux en réparation et en entretien chaque année.

3) A l'inverse quel type de charges augmente ?

Certaines charges du budget sont incompressibles et augmentent tous les ans, (entre 5 et 6 %) notamment les charges de personnel du fait de l'avancement et de l'ancienneté des agents municipaux, sans qu'aucune embauche supplémentaire ne soit prévue.

De même, et malgré tous les efforts déployés dans la rénovation et la mise aux normes d'isolation de nos bâtiments scolaires et municipaux, nos charges de combustible progressent quand même du fait de l'augmentation des prix.

Enfin, si la rigueur s'impose à nous, l'année 2011 a vu 2 postes de charges augmenter volontairement de 10 % :

Le milieu associatif, au vu du dynamisme dont il fait preuve et de ses besoins en fonctionnement.

L'animation des jeunes sur notre commune concernant le milieu scolaire d'une part, le Conseil Municipal des Jeunes d'autre part, et le Point Rencontre Jeunes pour répondre à une fréquentation croissante.

4) Qu'en est-il des investissements sur la commune ?

Contrairement au fonctionnement, le budget d'investissement permet à la commune de s'équiper en infrastructures et de rénover son patrimoine (voirie, équipement sportif, aires de jeux, matériel roulant) sans recourir à l'emprunt du fait du produit de la vente de foncier, étalé jusqu'en 2012.

Il s'articule autour de deux priorités en 2011 : La première consiste à remettre en état la voirie vieillissante de notre commune qui est une demande légitime de tous les Barpais, soit une dépense de 656.000 euros.

La seconde priorité, c'est la poursuite de l'aménagement du centre bourg, avec une enveloppe budgétaire de 1.520.000 euros étalée sur quelques années.

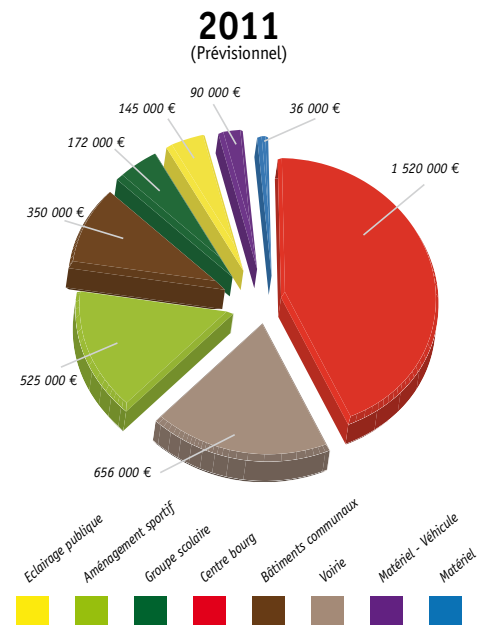
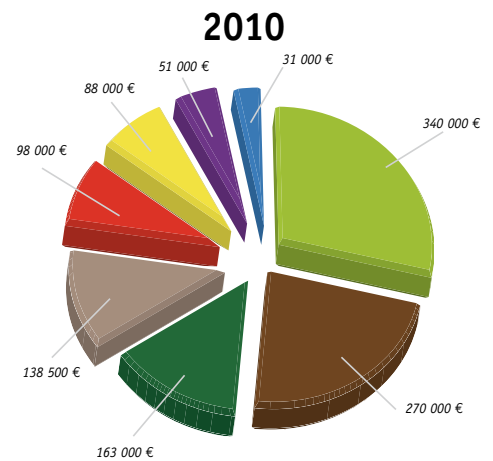
Bien sûr les efforts d'entretien de tous nos bâtiments communaux seront soutenus en terme financier, cette année encore, afin de préserver le patrimoine des Barpais (église, écoles, logement instituteurs, pavillon du Val de Leyre, Bateau Lyre).

Ces projets s'inscrivent dans la durée et répondent aux besoins et aspirations de la population de notre village.

5) Et pour les budgets annexes ?

Ils sont au nombre de trois : le budget eau, forêt et assainissement.

Après le budget assainissement qui a supporté la construction de la nouvelle station d'épuration à hauteur de plusieurs millions d'euros en 2010, c'est celui de l'eau qui va concentrer nos efforts en 2011. Soit 1.330.000 d'euros seront consacrés à l'équipement du nouveau forage de Mougnet, qu'il devient urgent de mettre en service pour palier au vieux forage de La Poste.



Pour l'année 2010, il s'agit du définitif, ce qui a été réalisé. Et pour l'année 2011, il s'agit du prévisionnel. Il n'est donc pas nécessaire de réaliser les deux totaux et de les comparer.

La commune se dote d'un second camion incendie

Lorsque survient un incendie de forêt sur la commune, c'est au Service Départemental d'Incendie et de Secours (le SDIS) d'intervenir.



Toutefois, la municipalité a en charge la garde du feu. Pour ce faire, la commune était équipée jusque là d'un seul camion incendie. Elle vient d'en acquérir un second. Ce véhicule est un camion incendie en réforme du CEA. Aussi, la commune en fait aujourd'hui l'acquisition moyennant une participation symbolique de 1.000 euros, auxquels s'ajoutent 6% de frais de gestion.

Rénovation de l'église

Il est prévu des travaux de rénovation de l'église, tels que la réfection des cheneaux, l'installation de menuiseries en PVC pour remplacer les menuiseries en bois trop usagées, et le raccordement au gaz pour le chauffage de la cure. Un abri vélos va également être construit. L'ensemble de ces opérations sera réalisé pour un montant de 35.300 euros.



L'église avant quelques travaux de modernisation

Agrandissement du hall du gymnase

Le budget d'un montant de 260.000 euros a été voté au conseil municipal du 26 avril.

Le permis de construire a été déposé, la procédure d'appels d'offre va donc être lancée pour une livraison prévue au début du dernier trimestre 2011.

Le bâtiment existant n'offrant aucun lieu d'accueil pour recevoir le public, plusieurs associations sportives se sont concertées et ont élaboré un projet d'aménagement correspondant à leurs besoins.

Il s'agit dès lors de rajouter un bloc de bâtiment à l'entrée du gymnase.

Cette extension devrait abriter un hall d'accueil convivial ainsi qu'une salle de réception.

Ces travaux sont aussi l'occasion de procéder à une réfection des sanitaires qui seront rendus conformes aux normes en vigueur, avec un accès aux handicapés, et une séparation hommes et femmes.

L'accès extérieur sera maintenu. Cet aménagement est devenu indispensable pour recevoir dans les meilleures conditions,

les équipes sportives de la commune, mais aussi celles de l'extérieur pour des manifestations de grande envergure.

L'usage d'une telle infrastructure se fera à l'échelle de la commune toute entière, puisque les scolaires tout comme l'ensemble des représentants de la vie associative barpaïse pourront en bénéficier.



Le futur hall du gymnase.

650.000 euros pour la voirie

Pour l'année 2011, la commune poursuit ses efforts en faveur de la voirie en lui consacrant une enveloppe budgétaire de 650.000 euros. Des travaux de réfection, de structuration des chaussées sont donc prévus. Ils concerneront entre-autres le chemin du Mineur, la rue de Mariotte, le rond-point du nid de l'Agasse, la rue de la Forêt, une partie de la rue de Bouvreuil. De la même façon, la réalisation d'un tronçon supplémentaire de piste cyclable

est incluse dans ce budget. Ce tronçon reliera le rond-point de Mougnet à la zone d'activités Eyrialis, soit une distance de 1,5 km. Un projet qui verra le jour rapidement puisque la réalisation devrait débuter cet été. L'ensemble de ces travaux s'inscrit dans le cadre d'un marché global, ce qui signifie qu'ils seront réalisés par la même entreprise. Une démarche qui s'inscrit dans une volonté de réduire les dépenses et les délais d'ouvrage.

Acquisition de deux camions bennes

Les services techniques ont été équipés de deux nouveaux camions bennes, qui seront utilisés pour l'entretien de la commune et notamment dans le transport de matériels ou de déchets.

Ces deux acquisitions qui sont des véhicules d'occasion, viennent en remplacement d'un précédent véhicule âgé d'une vingtaine d'années, et d'un autre véhicule qui avait été volé.

La municipalité dispose ainsi d'un parc automobile en état.



LA POSTE

Petit réaménagement à la Poste

Dans l'attente que les locaux de la poste soient transférés dans le centre bourg, tel qu'il est prévu dans le cadre de l'aménagement, quelques travaux sont nécessaires dans le bâtiment actuel.

Ainsi, un nouveau plafond suspendu va remplacer le plafond actuel lézardé, et une porte intérieure va être changée, le tout pour un montant de 5.000 euros.

La commune poursuit l'aménagement de l'éclairage public

Des lampadaires à éclairage LED ont été installés sur une distance de 800 mètres, sur le nouveau tronçon de piste cyclable qui relie le stade à l'école de musique.



Des lampadaires à éclairage LED ont été installés sur une distance de 800 mètres, sur le nouveau tronçon de piste cyclable qui relie le stade à l'école de musique. L'ampoule LED est aujourd'hui la meilleure solution pour réaliser des

économies d'énergie tout en préservant l'environnement.

Elle est parfaitement capable d'éclairer aussi bien qu'une ampoule classique, et son usage s'inscrit dans le programme du Grenelle 2 de l'environnement.

Ces mâts d'une hauteur de 3 mètres, ne fonctionnent que par déclenchement à détection de mouvement, c'est-à-dire uniquement lorsque quelqu'un circule sur la piste cyclable.

Il est prévu à terme le même type d'équipement pour éclairer le lotissement du Centre Hippique, ainsi que les rues de Castor et l'allée des Pins.

« La municipalité poursuit ainsi son engagement d'installer un éclairage public moins énergivore et mieux adapté que celui dont on dispose actuellement, ceci pour un budget global de 145.950 euros », témoigne Thierry Lannelongue, adjoint au maire, en charge de la vie associative.



Travaux de peinture extérieure

Des travaux de peinture extérieure sur certains bâtiments communaux ont été inscrits au budget 2011 de la municipalité.

Ainsi la réfection de la totalité des façades de la médiathèque devrait se faire dans les mois à venir.

A cela s'ajoutent la peinture des façades du centre culturel et du foyer Paul Daney, mais également les peintures extérieures de l'école primaire Michel Ballion, et de l'école maternelle Les Lutins.

Ces interventions devant être soumises à une procédure d'appel d'offre, elles seront réalisées dans le courant de l'année par des entreprises extérieures. L'enveloppe budgétaire consacrée est d'environ 150.000 euros.

Les travaux dans les écoles se poursuivent ...

Comme chaque année, la période des vacances d'été sera l'occasion pour la municipalité de procéder à des travaux de rénovation, d'aménagement et d'équipement dans l'ensemble des établissements scolaires de la commune.

Une enveloppe de 117.600 euros est prévue dans le budget municipal 2011.

Ecole Michel Ballion

Les toitures au niveau de l'annexe et du RASED seront refaites.

Du mobilier extérieur, tels que des bancs et des tables, sera installé.

Dans le restaurant scolaire, des claustras seront ajoutés afin de délimiter les espaces et lutter ainsi contre les nuisances sonores.

Ecole Les Lutins

Outre les peintures extérieures qui seront réalisées, le sol de l'aire de jeux sera changé.

Le mobilier du restaurant scolaire sera renouvelé et une climatisation réversible installée dans le bâtiment qui accueille l'ALSH.

L'école s'équiper de 6 ordinateurs PC et d'un ordinateur portable.

Ecole Jean de La Fontaine

Il est prévu de refaire en partie la toiture et l'isolation.

Le terrain de jeu dont le revêtement au sol est abîmé sera refait, toujours en bitume, et des tables et bancs installés dans la cour.

Ecole Lou Pin Bert

Elémentaire :

Du mobilier sera ajouté dans la salle informatique, ainsi qu'un tapis de sol dans la salle d'évolution et un vidéoprojecteur.

Maternelle :

La cour sera équipée d'une structure de jeu.

Enfin concernant l'équipement informatique, sur l'ensemble des écoles, Lou Pin Bert élémentaire va recevoir un ordinateur portable, Les Lutins deux ordinateurs PC et Michel Ballion cinq postes fixes.

La plupart de ces travaux sont programmés sur la période d'été et avant la fin de l'année.

Tel est l'objectif que se fixe la commune, pour que les élèves débutent l'année scolaire dans les meilleures conditions.

De nouveaux équipements de jeux pour la petite enfance au multi-accueil

Au Relai Assistantes Maternelles :

La municipalité a également décidé de doter le RAM de plusieurs jeux d'extérieur, pour un montant de 6.800 euros.

Enfance & Jeunesse

Du nouveau...

Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes « Elections en culotte courte dans les écoles du Barp »

Les élections du nouveau Conseil Municipal des Jeunes se sont déroulées le jeudi 7 avril 2011 à la pause méridienne, dans chaque école élémentaire de la commune.

Pouvaient être candidats tous les enfants scolarisés dans les classes de CE2, CM1 et CM2. 25 jeunes enfants se sont portés candidats.

Tous les enfants du CP au CM2 pouvaient voter.

On notera la participation record qui atteint 83 %.

Cette journée fut riche en découvertes pour nos jeunes : isoloir, urne, carte d'électeur...

Samedi 9 avril, les 25 candidats élus étaient invités en mairie en présence de madame le Maire, Christiane Dornon, des élus et des familles, afin d'être déclarés officiellement élus. Les jeunes conseillers municipaux ont ensuite élu Mila Brun (scolarisée à l'école Michel Ballion en CM2) maire du CMJ.

A cette occasion madame le Maire en a profité pour féliciter les jeunes élus pour l'intérêt qu'ils manifestent à la vie commu-

nale, et pour souligner combien la jeunesse est au cœur de l'engagement de l'équipe municipale.

Le CMJ s'inscrit dans une démarche d'apprentissage à la citoyenneté.

Les jeunes élus se réuniront toute l'année en commission :

- sport, culture et loisirs
- environnement et cadre de vie
- solidarité et santé
- communication

Une autre réunion s'est déroulée le samedi 7 mai, afin de permettre aux jeunes élus de discuter ensemble du déroulement de leur mandat, et du fonctionnement des commissions.



Cross inter-écoles

Pour la troisième année consécutive, le cross inter école s'est déroulé le mardi 8 février 2011, sur la plaine des sports de notre ville.

Voici les résultats des 3 premiers dans chaque catégorie.

CP filles : Belou Bertrand Axelle, Banseret Flora, Jean-Louis Camille

CP garçons : Cheminault Hugo, Marinelli Jules, Graud Joan

CE1 filles : Fournie Inès, Daupin Célia, Bidault Justine

CE1 garçons : Septembre Lucas, Boutillon Gwenn, Garlopeau Lucas

CE2 filles : Lecoz Soline, Lescouzeres Lucie, Scordino Chloé

CE2 garçons : Bivol Matéo, Cosson Evan, Landureau Alexis

CM1 filles : Andouche Fanny, Merinhos Lauriane, Andouche Laura

CM1 garçons : Schrantz Leo, Desabes Thomas, Poulizac Lucas

CM2 filles : Deroullède Pauline, Cervantes Nina, Brun Mila

CM2 garçons : Hallo Vincent, Poulizac Victor, Boulange Evan



Enfance & Jeunesse

Du nouveau...

Nouvelle tarification modulée pour l'APS et l'ALSH

Dans le cadre du contrat enfance jeunesse passé avec la Caisse d'Allocations Familiales, la municipalité a travaillé sur la mise en application d'une nouvelle grille tarifaire pour le règlement de l'Accueil Péri Scolaire et de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement.

Ainsi un système de tranches tenant compte des revenus des familles et donc du calcul du quotient familial, fera désormais office de référence pour connaître le tarif appliqué à chaque foyer.

Il a été établi 9 tranches pour la tarification liée à l'APS ainsi qu'à l'ALSH.

Les tarifs concernant l'APS iront de 0,24 € pour le quotient familial le plus bas à 0,94 € pour le quotient le plus haut.

Pour l'ALSH, les tarifs seront compris entre 4,33 € et 9,75 € pour une 1/2 journée sans repas, entre 5,24 € et 11,79 € pour une demie journée avec repas, et enfin entre 5,82 € et 13,10 € pour une journée complète. Par conséquent, comme l'ont souhaité de

nombreux parents, les tarifs pour l'APS, s'appliquent désormais à la demi-heure et sont valables autant pour la garderie du matin que pour celle du soir.

Une avancée non négligeable pour venir en aide aux familles en difficulté financière.

Pour connaître les tarifs rendez-vous sur : <http://www.ville-le-barp.fr>

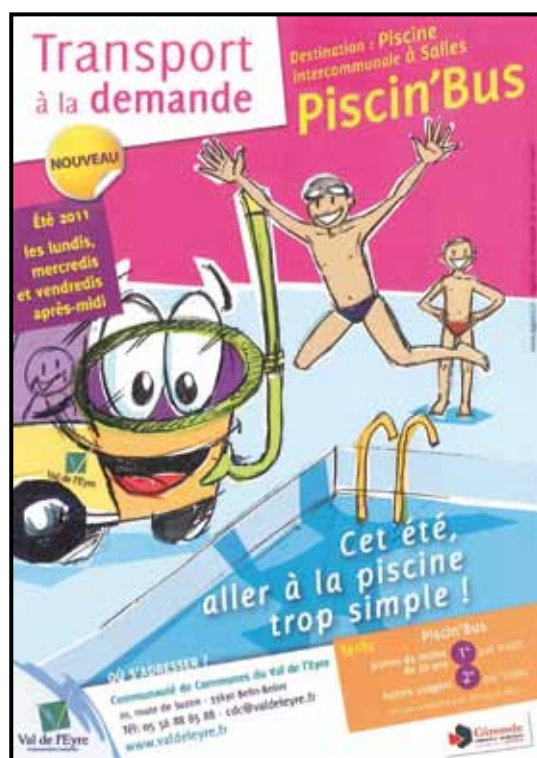
Rappel : le télépaiement CARTE+



Concours AMOPA

Les élèves de la classe de CM2 de Madame SENECHAL ont participé à un concours d'écriture sur le sujet "Faites l'éloge de la nature".

Les 3 meilleurs élèves Axel BASTERA, Victor POULIZAC et Alexis MOÏSA se sont vu décerner un diplôme par l'AMOPA ; l'association des membres de l'ordre des palmes académiques. Cette remise des prix a eu lieu le mardi 7 juin en présence de Madame DORNON, Madame MUYARD, Messieurs DINET et GOURDON représentants de l'AMOPA.



Ouverture d'une classe à l'école maternelle Lou Pin Bert

Une classe supplémentaire va être ouverte à la rentrée scolaire de septembre 2011 dans l'école maternelle Lou Pin Bert.

L'établissement comprendra ainsi 5 classes, dont la répartition se fera en fonction du nombre d'élèves présents à la rentrée.

On peut déjà prévoir que cette ouverture permettra d'obtenir un effectif qui passera en moyenne de 27 à 22 élèves par classe. L'assurance pour nos petits élèves barpais de conditions de vie favorables au sein de cet établissement.

La mise en place de cette classe nécessite par ailleurs la création d'un nouveau poste d'ATSEM, ainsi que l'achat de mobilier.

Les locaux comprenant encore deux salles disponibles, l'une d'entre elles sera donc aménagée en salle de classe, la seconde équipée en dortoirs sera partagée avec l'ALSH.



L'école maternelle Lou Pin Bert comptera à la rentrée une classe supplémentaire.

De jeunes Barpais bien occupés

Les jeunes Barpais sont de plus en plus nombreux à fréquenter les structures qui les accueillent hors temps scolaire.

De multiples animations sont mises en place pour les encadrer, les occuper, les distraire et leur donner l'envie de revenir. C'est visiblement le cas...

Retour sur l'activité de ces derniers mois en compagnie de Christel Bart, coordinatrice du service Jeunesse et animatrice du Point Rencontre Jeunes.

Petit rappel :

Pour les 3-6 ans et les 6-11 ans :

Trois structures accueillent les enfants dans le cadre de l'accueil périscolaire, à l'école maternelle Les Lutins et à l'école maternelle et élémentaire Lou Pin Bert, ainsi qu'à l'école élémentaire Michel Ballion.

Pour l'Accueil Périscolaire, les inscriptions sont en augmentation, les structures accueillant en moyenne 40 élèves de maternelle par jour et 70 élèves de primaire.

Tout un panel d'activités est proposé sur l'activité périscolaire, sous la houlette d'un directeur pour chaque structure.

Concernant l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, seule la structure Lou Pin Bert en occupe la fonction.

L'équipe est constituée des animateurs présents sur les 4 accueils périscolaires, soit entre 15 et 20 animateurs.

Le service est ouvert le mercredi et durant les vacances scolaires, de 9h à 17h.

« Mais les enfants peuvent être pris en charge dès 7h le matin jusqu'à 19h, et les inscriptions sont possibles à la journée ou demi-journée avec repas ou sans repas. Là encore nous constatons cette année une hausse des effectifs autant chez les

petits que chez les grands pour l'ALSH. Actuellement, une quarantaine d'enfants parmi les 3-6 ans et une cinquantaine pour les 6-11 ans sont accueillis », confie Christel Barthe.

Le programme élaboré pour les prochaines vacances d'été est diffusé sur le site Internet de la ville.

Les animateurs prévoient des activités à thème pour les 3-6 ans, agrémentées de sorties dans des parcs de loisirs, sur le Bassin, mais également des activités de jeu sur le lieu de la structure.

Pour les enfants de 6-11 ans, si les occupations sont plus axées sur le physique, avec notamment des stages sportifs, la structure leur propose également des activités manuelles, liées à la musique, ou encore des grands jeux et des sorties à la plage.

Pour les 12-18 ans :

Dès l'âge où ils rentrent au collège, les jeunes adolescents peuvent être accompagnés par une autre structure, le Point Rencontre Jeunes, dont l'équipe est constituée de deux animateurs permanents.

Le PRJ est ouvert les soirs de la semaine et le samedi après-midi hors vacances scolaires. Pendant les vacances, il est ouvert tous les jours, et fermé le samedi en période d'été.

L'inscription au PRJ se fait à l'année pour un montant de 6 euros, et les jeunes se rendent librement à la structure.



A l'inverse pour les activités organisées dans le cadre des vacances scolaires, une inscription préalable est demandée, afin notamment de réserver un minibus pour les sorties.

« Les jeunes sont généralement entre 5 et 10 les soirs de semaine, et environ une vingtaine les mercredis et samedis. Après une baisse de la fréquentation due en partie à la fermeture temporaire de la structure, et ensuite à une période de transition, ils reviennent de plus en plus nombreux », témoigne Christel Barthe.

C'est ainsi que la totalité des places prévues pour les sorties organisées lors des vacances de Pâques a été pourvue.

Et l'on peut parier que le programme de cet été devrait faire de nombreux émules, puisque des mini-camps de surf, voile, équitation, canoë, moto-cross seront proposés.

Nous souhaitons à nos jeunes Barpais de belles vacances d'été !

Une visite citoyenne pour les enfants

Les élèves de CE2 de l'école de Haureuil ont visité la mairie.

Madame le maire du Barp a eu la joie d'accueillir trente-et-un jeunes citoyens dans la salle du conseil municipal.

Assis aux places des conseillers municipaux, les enfants ont pu poser les questions préparées en classe avec leur instituteur.

Christiane Dornon leur a répondu en expliquant les différentes facettes de sa fonction.

Ces jeunes Barpais ont eu également la possibilité de visiter certains endroits habituellement peu accessibles de leur maison commune. Puis, ils ont enfin eu la chance de jeter un (grand) coup d'œil aux archives de leur village.

Après toutes ces explorations dans le passé et le présent, un goûter a été offert à ces futurs adultes qui, un jour peut-être deviendront maires de leurs communes.



Affaires sociales

La politique sociale de la ville...

La Résidence « Cantelaoude »

La nouvelle résidence baptisée « Cantelaoude » construite par l'organisme Gironde Habitat dans le lotissement « Les Landes de Mougnet », est en cours d'achèvement.

Les logements devraient être livrables dès la fin du mois de juillet. La procédure d'attribution de ces logements sociaux se déroule de la façon suivante :

Les personnes qui souhaitent louer un appartement, en font la demande auprès des services du Centre Communal d'Action Sociale. Leur dossier est alors constitué pour être ensuite étudié en commission.

Une liste d'attente regroupe toutes les demandes qui ont pu être faites préalablement, et qui n'ont pas encore été satisfaites.

L'ensemble des dossiers est ensuite adressé à Gironde Habitat.

Concernant les logements de la résidence « Cantelaoude », la commission d'attribution s'est réunie le 13 mai à la mairie du Barp. Y participaient la municipalité représentée par son maire, son adjointe aux affaires sociales et la responsable du CCAS, ainsi que des membres de Gironde Habitat, des représentants des locataires et d'autres instructeurs tels que la CAF.

L'affectation des logements aux candidats s'est décidée comme le veut la procédure, selon certains critères d'attribution.

En conclusion, ce sont 28 logements sur 40 (T3, T4, T4/5) qui ont été accordés à des couples et à des familles du Barp.



28 logements sociaux de la résidence "Cantelaoude" ont été attribués à des Barpais.



Au menu du repas des aînés, musique et convivialité !

Le traditionnel repas des aînés s'est déroulé le 20 février dernier au centre culturel.

Ils étaient 207 présents. Comme chaque année ce fut l'occasion pour les personnes âgées conviées à ce repas dansant, de se retrouver pour passer un agréable moment.

Le Centre Communal d'Action Sociale avait mis une navette à disposition des personnes à mobilité réduite.

Au programme de ce rassemblement, un déjeuner avait été préparé par un traiteur et animé par l'orchestre Michel Laurent.

Les convives ont pu ainsi se laisser aller à quelques pas de danse entre chaque plat. Ce rendez-vous est devenu un événement incontournable et très attendu par les personnes du 3^e âge.

Toutes sont heureuses de pouvoir se réunir dans un cadre convivial et vivre quelques heures festives dans la bonne humeur.

« Il y a toujours autant de monde, voire de plus en plus. Nous devons faire en sorte que ce moment de rencontres et d'échanges puisse perdurer », témoigne Astrid Wende, adjointe en charge des affaires sociales.



Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Pour le volet emploi, il est ouvert de 9h à 12h, sur rendez-vous.

Pour le social, le CCAS est ouvert du lundi au vendredi de 14h à 17h, sur rendez-vous.

A l'exception du vendredi où la fermeture est à 16h30.

Adjoint référent : Astrid Wende.

Un radar préventif



Chaque commune est aujourd'hui préoccupée par les excès de vitesse des automobilistes qui circulent sur leur territoire.

Par sa fonction indicatrice de vitesse, le panneau afficheur placé en un lieu stratégique, envoie une information immédiate et efficace en direction des automobilistes.

En effet, l'indication sur le panneau lumineux permet à l'automobiliste de

prendre conscience de sa "vitesse réelle" et de réduire instantanément son allure pour se conformer à la "vitesse réglementée".

Le panneau afficheur de vitesse "radar préventif" est un véritable outil pédagogique pour l'automobiliste circulant en zone urbaine, en l'incitant à se comporter en citoyen responsable. Dans le cadre de la politique sociale de la ville, la municipalité envisage de se munir d'un radar préventif, et agit ainsi pour la sécurité de ses administrés.

Plus de générosité encore pour la Banque Alimentaire

Comme chaque année, les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont souhaité participer à la collecte nationale de la Banque Alimentaire.

Ainsi, leur mobilisation a permis de collecter une tonne et 589 kg de denrées alimentaires sur la commune du Barp, contre une tonne et 358 kg l'année précédente.

La collecte 2010 aura été également un succès sur le plan national, puisque 447 tonnes contre 420 en 2009 ont été recueillies.

Comment utiliser un défibrillateur ?



Trois défibrillateurs ont été installés dans la commune, un au centre culturel, un autre à l'école d'Haureuils et un troisième à la mairie. A présent, et afin

que chacun se familiarise avec leur fonctionnement, la Commission Politique Sociale de la Ville, prévoit la mise en place d'une formation à destination du public et des agents municipaux. Cette formation sera dispensée courant 2011-2012, permettra donc à chacun d'être informé et formé sur l'utilisation de ces appareils. Rappelons que faire usage d'un défibrillateur lorsqu'un accident cardiaque survient chez une personne, augmente considérablement ses chances de survie.

Des magazines à gros caractères à la médiathèque

La facilité de lecture et la qualité de perception, font des ouvrages en gros caractères les alliés des personnes qui voient mal.

La municipalité a décidé de doter la médiathèque de magazines à gros caractères.

L'objectif étant de rendre la lecture plus accessible aux personnes âgées ou aux personnes qui souffrent de déficience visuelle.

Ces ouvrages sont régis par des normes précises comme la taille des caractères, ceci pour offrir le maximum de confort et redonner le plaisir de la lecture.

Civisme : respect du citoyen pour la collectivité

FICHE 3: L'environnement

Préserver notre environnement, c'est simple!

Ce que nous devons faire :

- Tailler les haies et les arbres pour la sécurité des piétons sur la voie publique
- Apporter nos encombrants à la déchetterie
- Respecter la quiétude de son voisinage (climatiseurs, bruits lors des soirées autour de la piscine)
- Laisser les chiens hors des aires de jeux, attachés à l'extérieur

Ce qu'il ne faut pas faire :

- Nuire à la propreté de la ville en jetant sur le sol : mégots, canettes, mouchoirs, chewing-gum, papiers, emballages divers...
- Dégrader les installations publiques (par des graffitis, tags, vandalisme...)
- Laisser son chien faire ses besoins hors de chez lui

Ce que la loi prévoit :

- *Alinéa 1 de l'article 671 du Code Civil :*

Il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la propriété voisine qu'à la distance prescrite par les règlements particuliers actuellement existants, ou par des usages constants et reconnus et, à défaut de règlements et usages, qu'à la distance de deux mètres de la ligne séparative des deux héritages pour les plantations dont la hauteur dépasse deux mètres, et à la distance d'un demi-mètre pour les autres plantations.

- *Article L211-19-1 du Code Rural et de la pêche maritime :*

Il est interdit de laisser divaguer les

animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité.

- *Alinéa 1 de l'article R644-2 du Code Pénal* Le fait d'embarrasser la voie publique en y déposant ou y laissant sans nécessité des matériaux ou objets quelconques qui entravent ou diminuent la liberté ou la sûreté de passage est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 4^e classe.

- *Article R632-1 du Code Pénal :*

I-Iors le cas prévu par l'article R. 635-8, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2^e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation. Est puni de la même peine le fait de déposer ou d'abandonner sur la voie publique des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, en vue de leur enlèvement par le service de collecte, sans respecter les conditions fixées par l'autorité administrative compétente, notamment en matière de jours et d'horaires de collecte ou de tri des ordures.

"Notre environnement est aussi celui de nos voisins et de nos enfants"

Actualités Municipales

Ça bouge...

Du nouveau pour les objets trouvés

La mairie vous informe qu'une procédure a été mise en place pour les objets trouvés dans la commune. Jusqu'à présent, lorsqu'un objet était recueilli et confié aux agents de la police municipale, il était juste conservé dans les locaux jusqu'à ce que son propriétaire vienne le récupérer. La durée de conservation des objets est réglementée par un arrêté. Chaque objet trouvé sera répertorié et signalé sur le site Internet, afin d'en officialiser la présence en mairie. Vous pourrez ainsi vous tenir informé à chaque instant de l'éventualité qu'un objet que vous auriez égaré, ait été confié et conservé à la police municipale.

La police municipale a déménagé

A l'origine un peu éloignés du cœur de la cité barpaise, les deux agents de la police municipale se sont rapprochés du bâtiment de la mairie.

Ils ont aménagé dans des locaux contigus au gîte des pèlerins, disposant ainsi de plus d'espace et offrant plus de proximité aux administrés.

En effet, bien souvent les personnes font la démarche de se présenter à la mairie pour être ensuite aiguillées vers la police municipale.

A présent, elles n'ont que quelques mètres à parcourir !



Yves Sompayrac et Pascal Brotet.

Salubrité, tranquillité et sécurité publique sont les trois mots clefs qui définissent les attributions d'un policier municipal.

Si le policier municipal est avant tout un agent territorial dont la vocation est d'être au service des administrés, son rôle est aussi de veiller au respect de l'application des arrêtés municipaux et de la loi pénale. Toutefois le maire peut aussi confier à ses agents des attributions qui leur sont propres en fonction du contexte local et des effectifs du service, telle que la gestion du cimetière.

Tél. : 05 56 88 64 89 ou 06 76 49 22 81
ou 06 83 82 15 46.

Un nouveau correspondant Sud-Ouest



Il s'appelle **Serge Brillon**, et il succède à Jean-Claude Réthoré en tant que nouveau correspondant du journal Sud-Ouest.

Parisien, il a vécu une dizaine d'années au Barp avant de repartir travailler dans la capitale. Mais c'est finalement chez nous qu'il a choisi de s'établir pour vivre sa retraite, en pratiquant le vélo parmi d'autres activités.

Devenir correspondant de presse, c'est pour lui le moyen de se faire l'écho de sa commune d'adoption.

**Vous pouvez le joindre au 09 63 54 29 14 ou 06 03 00 29 42
ou par mail : serge.brillon@orange.fr**

Zone Eyrialis

Les entreprises industrielles et artisanales s'installent

L'autre tranche de la zone Eyrialis réservée aux activités industrielles est en phase d'atteindre un taux d'occupation maximum.

Après l'entreprise Roncarolo qui fut la première à s'installer, de nombreux contacts se sont aujourd'hui concrétisés.

C'est ainsi que plusieurs artisans exerçant dans la périphérie du Barp ont choisi d'installer leurs ateliers dans la zone d'activités. « Globalement à cette étape de l'aménagement de la zone, nous pouvons dire que nous sommes dans une phase de dépôt des permis et de démarrage des travaux, à hau-

teur de 90 % de la surface », précise Franck Kerlau, adjoint au maire, responsable du développement économique au sein de la Communauté de Communes.

Dans une conjoncture économique encore difficile, le dynamisme de cette zone, tant commercial qu'industriel, laisse penser que ce projet d'aménagement avait toutes ses raisons de voir le jour.

Bientôt les enseignes Maïsadour et Tout Faire Matériaux

Après l'ouverture des supermarchés Super U et Leader Price, et l'agrandissement de la Halle de la Viande, la zone d'activités Eyrialis accueillera prochainement deux grosses enseignes commerciales, Maïsadour et Tout Faire Matériaux.

C'est officiel, toutes deux ont déposé un permis de construire et devraient donc prendre place sur une surface d'environ 9.000 m².

Déplacer les moyennes surfaces en périphérie de la ville, tel est l'un des choix politiques de la municipalité.

Extension de la zone d'activités

Les dernières parcelles de terrain sont en cours d'acquisition sur la zone industrielle d'Eyrialis.

Aussi devant le succès manifeste de cette zone d'activités, la municipalité et la Communauté de Communes du Val de l'Eyre devraient acquérir d'ici la fin de cette année, une nouvelle parcelle de terrain.

Horaires d'ouverture de la déchetterie

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 18h	9h - 18h	Fermé

Ouverture toute l'année, 44 heures hebdomadaire.

Tél. : 05 56 88 18 55

Actualités Municipales

Ça bouge...

Accueil des nouveaux arrivants



Le maire et son équipe municipale accueillent les nouveaux Barpais

Pour la deuxième année consécutive, la municipalité du Barp organise une cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants le samedi 10 septembre 2011. Cette cérémonie permet de présenter la commune aux nouveaux Barpais, d'établir un contact avec les élus.

Conçue comme un moment de rencontre et d'échanges, la cérémonie d'accueil donne l'occasion de découvrir le patrimoine ainsi que les grands axes de l'action municipale en matière d'environnement, d'urbanisme, d'offres de services...

Organisée en même temps que le forum des associations, elle invite les nouveaux venus à découvrir les nombreuses associations qui animent tout au long de l'année notre ville.

Vous venez d'emménager sur la commune, faites vous connaître auprès du service communication au 05 57 71 98 51 ou envoyez un mail à communication@ville-le-barp.fr

Opération croquage dans la forêt de Bric en Bruc !

Une parcelle de 50 hectares de la forêt de Bric en Bruc vient d'être nettoyée suite aux dégâts causés par la tempête Klaus.



L'opération de croquage qui a été effectuée, consiste à enlever les souches des pins morts avec un croque-souche.

L'objectif de la commune est aujourd'hui de nettoyer cette zone.

Les services municipaux ont d'ailleurs déposé une nouvelle demande pour le croquage de 6 hectares supplémentaires de la forêt.

D'autre part, lorsque le cours du bois reprendra

de la valeur, la commune envisagera alors de s'orienter vers des coupes de régularisation. Cette parcelle de forêt communale située à l'entrée du Barp est une acquisition faite par la commune au département.

La gestion en est confiée en partie à l'Office National des Forêts (l'ONF), ce qui permet à la commune d'obtenir des subventions.

Pour exemple, le nettoyage de cette parcelle a été financé à hauteur de 71.000 euros par une subvention de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (la DDTM).

Procédure pour les chiens errants

La divagation est interdite et réprimée par la loi.

La police municipale vous informe qu'une convention a été passée entre la municipalité et une société spécialisée pour assurer le transport des chiens errants jusqu'à la SPA.

Cette procédure, payante pour le propriétaire, est valable pour tous les chiens en divagation.



Une belle réalisation !

L'aménagement du lotissement les Landes de Mougnet se poursuit.

L'aménagement du lotissement les Landes de Mougnet se poursuit.

Les lots proposés aux particuliers se vendent bien, les logements à loyer modéré seront livrés au début de l'été.

Et les efforts faits en matière d'agencement et d'agrément tant en piste cyclable, aire de jeux pour les enfants, espaces verts, en font un lieu où il fait bon vivre.

Les conditions qui avaient été posées au départ par la municipalité à son acquéreur Gironde Habitat ont permis de faire de ce lieu de vie un véritable havre de paix.

De nombreux visiteurs s'y rendent pour en contempler la réalisation, et l'organisme Gironde Habitat en a fait l'un des fleurons de ses constructions sur le département.



Le lotissement offre de nombreux aménagements, parmi lesquels une piste cyclable, et une aire de jeux pour les enfants.

Les vestiaires du stade de foot inaugurés

L'inauguration des vestiaires du stade de foot a eu lieu le 3 juin dernier.

Le stade portera désormais les noms de René Born et Jacques Plotard.

Les travaux ont été réalisés dans les délais et le bâtiment livré en temps et en heure,

a été investi par les joueurs dès la fin du mois de janvier.

« La municipalité souhaitait que les clubs de foot puissent disposer d'une infrastructure de qualité, pour que les joueurs et leur encadrement évoluent dans de bonnes conditions. Ce nouveau bâtiment devrait permettre une grande souplesse d'utilisation tant pour les Barpais que pour les visiteurs. Les vestiaires sont en effet utilisés chaque jour de la semaine par plusieurs clubs », témoigne Thierry Lannelongue, adjoint en charge de la vie associative.

Le bâtiment aux normes « handicapés », de près de 300 m², comprend un vestiaire pour les arbitres, 4 vestiaires pour les sportifs, des sanitaires pour le public et des sanitaires pour les usagers. « Ce nouveau bâtiment est un très bel outil qui est mis à notre disposition, il nous apporte le confort dont nous avons besoin, l'ancien étant un peu vétuste », conclut Jean-Michel Dupré, président du club de foot. L'opération a été réalisée pour un montant de 505.000 euros HT.



Associations

Les forces vives de la commune...



Un embouteillage peu ordinaire !

L'embouteillage de la Nationale 10 est un rassemblement de voitures anciennes organisé en Gironde entre les communes de Belin-Beliet et de Le Barp.

Le premier rassemblement a eu lieu en septembre 2009, et s'appelait « les premiers bouchons de la N10 ».

L'objectif étant de reproduire les fameux bouchons de départs en vacances sur la nationale, tels qu'on a pu les connaître avant la création de l'autoroute A 63.

Pour la sauvegarde de l'identité et du patrimoine de cette célèbre Nationale 10, un défilé est traditionnellement organisé le matin avec des voitures, des caravanes, des camions, des autocars, des deux roues.

La prochaine édition aura lieu le dimanche 4 septembre 2011.

Les organisateurs s'apprêtent à accueillir entre 200 et 400 véhicules et des participants en provenance de la France entière.

Possibilité de camper sur place gratuitement, ou d'y poser son camping-car (places limitées).

Inscriptions au plus tard le 30 juin 2011

Pour plus de renseignements :

Alain : 06 80 12 64 53 (de 18h à 19h)

Patrice : 05 56 88 41 04 (de 10h à 18h)

Dominique : 05 56 88 37 85 (de 18h à 20 h)

ou sur le site Internet :

<http://embouteillage.n10.free.fr/>



Forum des associations

Événement incontournable de la rentrée, le forum des associations se déroulera le samedi 10 septembre prochain.

Soucieuse d'encourager et de dynamiser le mouvement associatif local, la ville du Barp organise tous les ans, le Forum des associations au gymnase.

La participation au forum est réservée aux associations barpaises.

Cette manifestation permet à plus de 40 responsables associatifs de présenter leurs structures au public.

Les visiteurs peuvent ainsi découvrir la grande diversité des activités proposées : activités graphiques, plastiques, sportives, culturelles et du jardinage.

Il y a en a pour tous les goûts, toutes les passions et tous les âges.

C'est une véritable vitrine pour les associations.

C'est pour elles, l'occasion de se faire connaître, de promouvoir leurs activités, de rencontrer des bénévoles et surtout de favoriser de nouvelles adhésions.

Pour le plus grand plaisir des visiteurs, cette journée sera ponctuée de démonstrations sportives et culturelles.

Voilà de nombreuses raisons pour ne pas manquer ce rendez-vous !!!



Le tarot barpais

Vous aimez jouer, vous désirez vous perfectionner au tarot, vous souhaitez passer d'agréables moments de détente, venez rejoindre le sympathique groupe d'amateurs barpais comprenant également de nombreux participants venus des communes avoisinantes.

Les réunions ont lieu au foyer Paul Daney, route de Castor, les lundis à partir de 13h30 et vendredis soir à 20h30.

Des tournois départementaux sont également organisés à raison d'un par trimestre, le prochain étant programmé pour le samedi 24 septembre 2011 à 20h30 au Pavillon du Val de l'Eyre (en face du résinier).

Nous vous attendons très nombreux, amenez aussi vos amis.

Renseignements :

my.bartholome@wanadoo.fr

Tél. : 05 56 88 26 39 ou 06 83 22 36 66



Concert de musique Gospel



Le groupe indépendant So Gospel, se produira en concert le mardi 19 juillet, à 21h, au centre culturel.

Cette formation musicale a été fondée en 2009 par Mickael Mattiazzi, producteur, et sa femme Laurence Mattiazzi.

Ce collectif d'artistes dont certains ont accompagné des chanteurs comme Amel Bent, Chimène Badi, Céline Dion, John Legend et Stevie Wonder, est composé d'auteurs compositeurs, d'arrangeurs musicaux, de 15 chanteurs et d'une équipe de 9 musiciens. Réunis par l'envie de partager leur foi, ils l'expriment avec leurs voix et leurs instruments, à travers le Gospel.

Le Jazz, la Soul, et le R&B sont leurs principales sources d'inspiration.

Leurs influences musicales sont le Gospel bien sûr, avec des artistes comme Kirk Franklin, Donnie McClurkin, Fred Hammond et Tye Tribett entre autres.

So Gospel propose un Gospel tout aussi acoustique et intimiste qu'urbain.

Entrée 15 €, tarif réduit 10 €.

Billetterie en prévente au Tabac Loto du Barp à partir du 20 juin.

Rendez-vous sur : www.sogospel.fr

Associations

Les forces vives de la commune...

Le sport et la culture à l'honneur lors de la cérémonie des vœux



Cette année la municipalité avait choisi lors de la cérémonie des vœux, de mettre à l'honneur de jeunes Barpais qui se sont illustrés durant l'année dans leur discipline respective. Ainsi ont été récompensés de jeunes lutteurs champions d'Aquitaine et vice-champions de France, mais aussi de jeunes handballeurs pour

leur investissement personnel et leur qualité d'esprit, et enfin de jeunes musiciens.

« Le dynamisme de nos associations n'est plus à démontrer. Un dynamisme souvent traduit par des performances que réalisent ces jeunes sportifs, qui atteignent de temps à autre, les marches du podium. Parfois en équipe, souvent en individuel, ils se révèlent grâce à un engagement personnel, mais aussi grâce aux dirigeants qui les encadrent », a souligné madame le maire.



A fond les raquettes !!!

Au tennis club, la saison bat son plein. L'association compte 191 licenciés depuis le début de la saison dont 141 à l'école de tennis encadrée par 5 assistants moniteurs de tennis et un éducateur breveté d'état.

Le 12 mars, le club a organisé un plateau départemental 9/10 ans garçons qui a vu 24 jeunes espoirs se rencontrer dans un très bon état d'esprit.

Au mois d'avril, ce sont 151 jeunes venant de tout le département qui ont participé au tournoi officiel de la FFT.

En ce début de mois de mai débute le tournoi adulte qui enregistre 170 participants, et qui s'annonce comme un grand cru avec une barre de classement relevée cette année (15).

9 équipes jeunes cet hiver et 7 équipes adultes participant actuellement aux coupes de Guyenne ont été engagées.

Enfin, le 22 mai, l'organisation du trophée des familles, où parents et enfants ont partagé les joies de la petite balle jaune.

Pour conclure cet article, nous soulignerons le plaisir que nous avons de disposer depuis quelques mois de 2 terrains éclairés supplémentaires.

L'équipe dirigeante profite de cet article pour réitérer ses remerciements à l'équipe



municipale.

Si le petit bruit de la balle qui tinte dans la raquette vous démange, n'hésitez pas à nous rejoindre en vous préinscrivant fin juin pour la future saison.

L'équipe dirigeante

L'association les Arts Plastiques



L'association les Arts Plastiques du Barp, toujours très active et productive, propose en juin, du 21 au 26, l'exposition annuelle de ses travaux, salle culturelle du "Bateau lyre".

Une petite expo, en mai,

salle du Val de l'Eyre, a proposé des tableaux sur le thème de la fête des mères, présentant des mamans de tous pays et tous styles, humaines ou animales, réalisés par les ateliers libres de l'association. L'exposition de juin proposera les œuvres réalisées par enfants et adultes, sous les conseils avisés de nos professeurs, Pierre Lafage, Bernie et Christelle Lamotte ou en stages ponctuels avec le peintre Schmalz. Le travail des résidents de Sésame Autisme avec Bernie sera également présenté.

L'entrée de l'exposition est bien entendu libre et gratuite, et les "artistes" de l'association seront heureux de vous y accueillir et de recevoir également les enfants des écoles.

Si l'aventure artistique vous tente il sera possible pendant l'exposition de "crayonner" ou de vous inscrire pour nous rejoindre.

Présidente : Annie Muyard, annie.muyard@wanadoo.fr
Secrétaire : Michelle Jarry, m.jarymichelle@laposte.net

Grand nettoyage de nos forêts à l'initiative de l'ACCA

Dans le cadre de la semaine du développement durable début avril, l'Association Communale de Chasse Agréée du Barp s'est jointe au mouvement départemental pour une action de nettoyage de grande envergure sur la commune.

Les dépôts sauvages de déchets en tout genre jonchent nos chemins et pistes forestières au désarroi des promeneurs mais aussi des chasseurs.

Un triste constat, alors que le milieu naturel a besoin de toutes les attentions aussi infimes soient-elles !

L'ACCA du Barp en a donc appelé à tous ses adhérents mais aussi à toutes les bonnes volontés pour participer à cette opération de nettoyage. Le lieu de rassemblement fixé à la maison de la chasse, chemin de la Scierie, a accueilli une vingtaine de participants, chasseurs ou non chasseurs.



Tous ont d'ailleurs apprécié le petit déjeuner qui leur était offert, avant de se mettre au travail.

Une variété incroyable de déchets a été ramassée, tels que des pneus, machines à laver, bidons rouillés...

De quoi remplir deux bennes soit plus de 20m³ de déchets !

Associations

Les forces vives de la commune...

Lutte Barpaise

La saison 2010/2011 s'achève pour la lutte Barpaise. Voilà une saison sportive bien remplie avec une augmentation du nombre de nos licenciés de l'ordre de 20 %.

Beaucoup de déplacements au championnat de France promotion et excellence sans compter les compétitions internationales afin de préparer nos lutteurs.

Nos compétiteurs se sont déplacés à Limoges, Tarbes, Bron (Lyon), Roubaix, Montauban, Clermont-Ferrand et Créteil ainsi qu'à Gijon (Espagne).

Des titres :

- 7 champions d'Aquitaine et 2 vice-champions
 - 2 champions de France promotion et 4 vice-champions
 - 2 lutteurs 5^e au France excellence (Roubaix)
 - l'équipe de poussins à minimes est championne de Gironde
- Sans oublier aussi l'équipe qui s'est déplacée pour la première fois au championnat de France par équipes à Créteil (Paris), et qui termine 9^e sur 15 clubs.

Ces titres rassemblent la lutte libre et gréco-romaine.

Une saison riche en émotion avec la seconde édition du trophée international de lutte du Val de l'Eyre à Salles, qui est un succès grandissant avec 283 lutteurs, 21 clubs dont 4 clubs espagnols.



Une aventure sportive et humaine grâce aux bénévoles qui nous entourent et qui nous permettent d'organiser la plus grosse compétition de lutte en Aquitaine.

Les portes se referment pour cette saison et l'on vous donne rendez-vous l'année prochaine avec nos traditionnelles journées portes ouvertes, le forum des associations et le défi sport. Et bien sûr au dojo municipal pour pratiquer le plus vieux sport olympique à partir de 4 ans, garçons et filles.

Le président, M. Iregaray,

Tél. : 06 12 64 44 73

Troisième édition de « Courir pour l'autisme »

Les associations sportives du foyer l'Arial du Nid de l'Agasse et Sésame Autisme Aquitaine, vous donnent rendez-vous le samedi 3 septembre 2011, sur le Champ de Foire du Barp, pour un après-midi sportif et festif.

Les bénévoles de la Page Blanche (association sportive du journal Sud-Ouest) et ceux d'AXA Atout Cœur, contribuent fortement à la réussite de cette journée, mais pas seulement...

Car sans votre participation nous ne pourrions nous réjouir d'organiser cette 3^e édition. Nous vous rappelons que c'est avant tout une fête des habitants du Barp et des résidents du foyer autour de la pratique sportive partagée.

Différentes courses pédestres et randonnées cyclotouristes vous seront proposées et, tout au long de l'après-midi, des animations (musicales, balades à poneys, jeux de bois, karts à pédales) seront ouvertes à tous.

A l'issue de la remise des récompenses, un vin d'honneur sera offert suivi du tirage de la tombola.

Au programme de la journée :

3 courses pédestres, dont 2 inscrites au calendrier départemental des courses Hors Stade soit :

à 14h : le 1 km des familles

à 14h30 : le 5 km et le 10 km (2 boucles) sur les routes et pistes cyclables de la ville, 3 randonnées cyclotouristes de 20, 60 et 90 s'élanceront à partir de 14h du parking de la Poste.

Pour toutes ces épreuves, les inscriptions se feront sur place à partir de 13h.

N'hésitez pas en à parler autour de vous.

Pétanque



Du 20 au 22 mai s'est déroulée la 11^{ème} Barpseillaise organisée comme d'habitude par la Boule d'Haureuil.

De très nombreux participants venus de toute la Gironde et d'ailleurs, ont animé ces trois jours de fête de la pétanque. Au plus fort du concours on peut estimer à environ 2000 personnes ou plus qui arpentaient le sol du champ de foire.

Les différentes épreuves proposées (doublette, national en triplette, concours des jeunes) ont fait l'objet de belles parties âprement disputées.

Parmi les vainqueurs un petit coup de projecteur sur les gagnants du concours des jeunes en minimes qui ont dignement portés les couleurs du Barp. Ils méritent d'être cités : Julien Bercion, Sacha Kapetanovic, Thomas Courbin.

Coup de chapeau également à M. Vierge et à toute son équipe pour l'organisation et l'animation de ces 3 jours, et nous leur disons à l'année prochaine

Relais de mobilisation d'Handicap International.

L'association Trait d'Union Le Barp, en la présidence de Bruno de La Rocque, se fait le relais de l'organisation Handicap International.

Ainsi, l'association s'engage à mobiliser les habitants du Val de l'Eyre et du Bassin d'Arcachon autour de la campagne orchestrée par l'organisation Handicap International, qui vise à collecter des cartouches d'encre vides, ainsi que des téléphones portables usagés afin de les recycler.

En encourageant les consommateurs à acheter des cartouches « remanufacturées », nous réduisons le volume des déchets non-biodégradables.

Ainsi pour une cartouche jet d'encre ou laser recyclée, en plus du geste pour la planète, Environmental Business Products (1^{er} recycleur

à travailler avec les associations caritatives) reverse 1 à Handicap International, et pour un téléphone portable recyclé, ce sont 4 € qui sont reversés.

Ainsi en 2010, cette opération a généré 6.710 € pour l'association. L'association Trait d'Union Le Barp relève le défi de faire encore mieux en 2011 !

Trait d'Union Le Barp, 8, allée des chênes - 33114 LE BARP

Tél. : 05 56 88 68 29 ou 06 76 31 91 56

Email : bruno.de-la-rocque@wanadoo.fr

Associations

Les forces vives de la commune...

Un nouvel été au rythme de la Country !

L'association La Puce à l'Haureuils vous donne rendez-vous les 30 et 31 juillet prochain pour la 6ème édition de son festival Country Western.



Au programme de cette manifestation qui accueille chaque année plus de 2.500 personnes, de nombreuses attractions au rythme de la musique country, et surtout une ambiance festive et chaleureuse. Ainsi pour l'édition 2011, vous pourrez assister à une parade de Harley Davidson, d'American cars et trucks, à une démonstration d'équitation western, à des danses amérindiennes, et plus encore pour les « bikers », vous pourrez parcourir les Landes Girondines à moto. Mais encore, comme les années précédentes, le club de country l'ABCLD vous proposera une initiation à la Line Dance. Le samedi soir, plusieurs groupes de musiciens animeront un grand concert dansant, mêlant de la musique country rock, new country folk, blues rock.

Une quarantaine de bénévoles aux côtés des membres du bureau oeuvrent des mois durant pour mettre en place cette manifestation. Concernant l'hébergement, les visiteurs ont la possibilité de loger dans les campings alentours notamment sur la base d'Hostens ou sur le Bassin d'Arcachon, ou sur place (aire prévue avec alimentation en eau, douches et toilettes).

Tarifs du festival : 6 euros par jour, gratuit pour les motards et voitures américaines et enfants moins de 12 ans accompagnés.

Renseignements sur le site countrybarpfestival.free.fr

La country au Barp avec l'ABCLD

Venez danser et vous amuser avec nous !!!!!

Renseignements :

Pour les cours 2011-2012 auprès d'Agnès Gauthier
Tél : 06 74 84 69 24 ou par mail : agnes.gauthier@aexp.fr

Jours et horaires :

Tous les lundis soir
Animatrice : Pascale
Débutants : de 18h30 à 19h45
Débutants : de 18h30 à 19h45

Tous les jeudis soir :

Animatrice : Agnès
Novices : de 18h à 19h45
Intermédiaires : de 20h à 21h15
Avancés : de 21h30 à 22h45

Reprise des cours le 8 septembre 2011
Accueil des nouveaux adhérents le 12 septembre 2011
Site Internet : <http://abcl-d-lebarp33.wifeo.com>



Agnès, la présidente de l'ABCLD, aidée de Pascale nouvelle animatrice, donne des cours de danse Country tous les lundis et jeudis à la salle des fêtes du Bateau Lyre, pour tous les niveaux, pour les petits comme pour les grands, pour les jeunes et les moins jeunes, tout le monde y trouve sa place !!

Affiliée à la Fédération Française de Danse, l'ABCLD est une association qui grandit d'année en année, toujours dans la bonne humeur et dans un esprit de convivialité.

Elle a pour objectif l'apprentissage et la pratique de la country line dance et participe aux différentes manifestations du Barp et des communes aux alentours.

Si vous avez envie de bouger, de rire, de danser et de rencontrer des gens sympathiques, alors n'hésitez plus, venez nous rejoindre !!!

L'association organise plusieurs bals dans l'année et des petites fêtes privées pour le plus grand plaisir des adhérents.

L'ambiance y est toujours extra !!!



Objectif Le Barp, la gauche citoyenne

Comme nous le demandons dans la pétition, que plus de 300 personnes ont signée à ce jour, nous revendiquons des moyens pour La Poste au Barp afin de répondre aux besoins des usagers dans le service public. Le premier signe devant être, au moins, le maintien du poste que la direction veut supprimer.

Pour ce qui est de l'enseignement, notre commune grandissant, il va falloir se poser plusieurs questions :

Comment allons-nous accueillir les enfants en maternelle et élémentaire qui sont reconnus comme étant des niveaux essentiels pour que l'enfant poursuive une bonne scolarité ? Comment allons-nous répondre au besoin qui se fait de plus en plus criant pour ce qui est du secondaire ?

Pour ce qui nous concerne, nous disons que dès maintenant la CDC doit travailler à l'installation d'un établissement primaire nouveau et demandons à ce que la réflexion soit entamée avec le département et la région pour un établissement mixte collège/lycée sur notre territoire communal.

Nous ne pouvons aller vers des «mesurettes» au regard de l'augmentation de la population envisagée. Il faut inscrire le développement du Barp comme une chance et l'occasion de

répondre réellement aux attentes des Barpais d'aujourd'hui et de demain. Et ces projets, il faut les faire vivre et les porter avec les Barpais. Comme celui de la requalification du centre bourg, qui deviendra la «vitrine» de notre commune et un lieu de vie multiforme respectant les atouts du passé et les exigences du futur. Nous ne pouvons nous contenter de m² de bitume et de quelques «aménagement» secondaires sans avoir un véritable projet global innovant, dynamique, prenant en compte les demandes justifiées des jeunes, des personnes âgées, des commerçants, des Barpais tout simplement. Pour tous ces dossiers et bien que dans l'opposition, nous travaillons dans les commissions et au conseil municipal pour qu'ils aillent dans le bon sens.

Depuis 3 années, nous nous efforçons de bien représenter les 20% de Barpais qui ont soutenu notre projet et nous ont permis d'être élus. Nous continuerons dans le même sens jusqu'à échéance tout en travaillant au futur.

Marie-José BAYRAND, Alain BOUTINEAUD
Mail : objectiflebarp@laposte.net

Le Barp durablement

Incertitudes

reste 3 ans pour tenir ses promesses électorales. Au vu et au su du chemin parcouru ainsi que du reste à réaliser, l'incertitude est grande !

Un accroissement important de la population barpaise est attendu dans les toutes prochaines années, pendant que la municipalité s'enferme dans un attentisme qui compromet durablement la qualité du cadre de vie des habitants. Cet immobilisme s'avère catastrophique pour l'aménagement de notre territoire communal et pour la mise à niveau des équipements communaux qui déjà ne sont plus adaptés aux besoins des habitants. Cette progression démographique va s'accompagner de réformes entraînant de profondes évolutions administratives et financières: suppression de la taxe professionnelle, modification de la fiscalité locale et un nouveau périmètre intercommunal que sera la nouvelle communauté d'agglomérations engagée à marche forcée (par fusion des 3 intercommunalités Arcachon Sud, Arcachon Nord et Val de l'Eyre). Ajoutés entre autres à l'inflation des coûts énergétiques, ces

bouleversements vont impacter notre vie quotidienne et peser sur le budget des ménages. Plus que jamais, les citoyens comptent sur les équipements et services de proximité, efficaces et accessibles à tous. Or les incertitudes sont immenses quant au devenir communal, au regard de la confusion et du manque de volontarisme de l'équipe majoritaire.

Contact en mairie chaque 1^{er} samedi du mois de 10h à 11h30.

elus-ps.lebarp@laposte.net <http://lebarp parti-socialiste.fr>

Loïc HUBERT, Marie-Josée TRIBOY

■ Juillet

→ **Mercredi 13** : Fête nationale organisée par le comité des fêtes du Barp sur le parking du gymnase.
Repas, feu d'artifice et soirée DJ. Rens : 05 56 88 17 24

→ **Mardi 19** : Concert So Gospel au centre culturel : 05 57 71 90 94

→ **Vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24** : Fête de la Saint Jacques à Haureuils, organisée par le comité des fêtes d'Haureuils.

Vendredi : Loto

Samedi : Soirée escargots et DJ

Dimanche : 9h concours de boules en tête à tête, et 15h doublettes
Inscriptions : 05 56 88 64 70

→ **Samedi 30 et dimanche 31** : Festival Country organisé par La Puce à l'Haureuils sur la plaine des sports. Rens : 05 56 88 29 37

■ Septembre

→ **Samedi 3** : « Courir pour l'autisme », organisé par Sport Adapté Sésame Autisme sur le Champ de foire. Rens : 05 56 29 08 32.

→ **Dimanche 4** : Embouteillage de la Nationale 10 organisé par le comité des fêtes du Barp sur la plaine des sports, de 8h30 à 18h.
Défilé de voitures de 1900 à 1980, bourse d'échange et repas.
Rens : 05 56 88 41 04

→ **Samedi 10** : Forum des associations, et accueil des nouveaux arrivants au Barp, de 10h à 17h, au gymnase.



Garage GUÉNON

- MOTOCULTURE • Vente & Réparation - Neuf & Occasion
- MÉCANIQUE GÉNÉRALE • Tournage - Fraisage - Ajustage

92, av. des Pyrénées - 33114 Le Barp - Tél. /Fax : 05 56 88 60 25



Nicolas DESAILLY
Mobile : 06 75 03 86 49

Toutes distances
Aéroport/Gare
Transport médical agréé
Assistance

taxilebarp@orange.fr



Licence Le Barp N°1

S.A.R.L. COURBIN franck
Charpente - Couverture - Menuiserie
204, rue de Castor - 33114 LE BARP



Tél. : 05 57 71 24 67
Port. : 06 85 89 03 14
Fax : 05 56 88 21 98

ROUMEGOUX & GILLES
L'ENDROIT DE LA MODE



BRADERIE
21, 22 et 23 juillet

GRADIGNAN CENTRE • ROCADE SORTIE 16

SARL DUPIN & FILS

■ **VOUS PROPOSE DES MATÉRIAUX DIVERS :**
Blocs creux - Ciment - Armatures à béton - Sable - Remblais
Calcaire blanc et jaune - Grave à béton et grave minière
Gravillons - Caillebotis - Terre végétale - Location minipelle
Quincaillerie divers

■ **BOIS DE CHARPENTE :**
Pannes - Chevrons - Volige - Lambris - Bandeaux

LIVRAISON À DOMICILE - DEVIS GRATUIT

88, Avenue de Gascogne - 33114 LE BARP
Tél. : 05 56 88 63 93 - Fax : 05 56 88 17 45
dupinetfils@hotmail.fr

SIT@FLOR
Le gazon sur-mesure

Vos voisins
en seront **VERTS!**



Votre jardin prêt
en **24h chrono**

Gazon
en ROULEAU

www.sitoflor.com

Parc Technologique de Laseris I
Avenue du Médoc - 33114 LE BARP
Tél. 05 57 80 42 42 - Fax. 05 57 80 42 43

NATURE & JARDIN



Légumes
Plants de légumes
Plantes à massifs
arbustes etc...

ouvert du mardi au samedi : 9h-12h30 / 15h-19h30
lundi : 15h-19h30

6, route de Compostelle - 33770 SALLES - Tél. : 05 56 88 00 34

Votre nouveau SUPER U le Barp

Salon
Ange Coiffure
dans la galerie
05 56 91 37 43

Comptez sur nous pour
vous faire dépenser moins

Fromage
pré-emballé

Fruits
et
Légumes

Boucherie
pré-emballée

Boucherie
traditionnelle

Boulangerie
Pâtisserie

Station lavage
24h/24h

Cave à vin

Poissonnerie
traditionnelle

Gros
électroménager

+ GRAND
+ DE CHOIX
+ DE PRIX

Ouvert sans interruption
lundi au samedi 9h - 20h
dimanche 9h - 12h30

Zac Eyrialis - Av. du Médoc - LE BARP

Tél. 05 56 88 60 02

